



INSTITUT
GRASSET

CAMPUS TECHNIQUE
DU COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

L'accélérateur
de tes ambitions

DEC 221.DA

Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment – estimation en construction

EN BREF

Formation intensive réservée aux adultes

Durée de 1650 heures, en 16 mois consécutifs

Sanction : Diplôme d'études collégiales (DEC)

LOGICIELS

Microsoft office, MS projet, Estimateur Général, E-Plans, Autocad, SketchUp, RS-Means, Le Catalogue

Objectifs du programme

Le programme d'études en *Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment, spécialisation Estimation en construction*, vous formera de manière complète pour la profession d'estimatrice ou d'estimateur en construction dans les secteurs résidentiel, institutionnel, commercial et industriel. Les principales responsabilités professionnelles de l'estimateur ou estimatrice en construction concernent :

- la préparation des estimations des coûts probables des matériaux, de la main-d'oeuvre, de l'équipement et de la sous-traitance pour les projets de construction en fonction des offres de contrat, des devis, des schémas et des spécifications
- les conseils sur les procédures des appels d'offres, l'examen et l'analyse des appels d'offres et les recommandations pour la négociation et la conclusion des contrats; la mise en place de la surveillance des coûts et la production de rapports
- l'élaboration et le maintien à jour d'un répertoire des fournisseurs, des entrepreneurs et des sous- traitants
- les communications et les consultations avec les ingénieurs, les architectes, les entrepreneurs et les sous-traitants
- la gestion et la coordination des projets de construction

Clientèle visée

Cette formation s'adresse aux personnes ayant un intérêt marqué pour le secteur de la construction, avec la volonté d'effectuer un travail qui requiert des données précises et des faits rigoureux. Si vous avez le souci du détail et une grande capacité d'observation, et de synthèse, et la capacité de travailler en équipe, l'estimation est faite pour vous!



Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment - estimation en construction

Calendrier et frais

L'information est disponible sur le site :
institut-grasset.qc.ca
onglet programmes

Prêts et Bourses

Les étudiants québécois ou résidents permanents inscrits à temps plein à l'Institut Grasset peuvent sous certaines conditions bénéficier du programme des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ils peuvent estimer leur montant de prêts et bourses avec le simulateur de calcul :
<http://www.afe.gouv.qc.ca>

Bureau de l'admission

220, av. Fairmount Ouest
Montréal (Québec) H2T 2M7
Téléphone: 514 277-6053
Télécopieur: 524 277-4027
institut@grasset.qc.ca



Perspectives professionnelles

Selon Emploi Avenir, les perspectives professionnelles sont excellentes pour les estimateurs en construction. Compte tenu du maintien d'un niveau élevé d'activité dans la construction, et de l'importance croissante accordée à la planification et au contrôle dans les activités de construction, le nombre d'estimateurs en construction devrait augmenter de façon notable au cours des prochaines années. La situation sur le marché du travail des diplômés de ce DEC, principal programme qui mène à la profession d'estimateur, est meilleure que pour la moyenne des diplômés de la formation technique, et devrait demeurer très bonne au cours des prochaines années. (Source : Emploi Avenir, Ressources humaines Canada).

Ce programme est reconnu par l'Association des Estimateurs et Économistes en Construction du Québec (AEÉCQ)

Demandes d'admission

- En accédant au formulaire en ligne :
institut-grasset.qc.ca / onglet inscrivez-vous.
- En prenant rendez-vous avec la conseillère aux admissions par téléphone 514 277-6053, 2211 ou par courriel : institut@grasset.qc.ca

Conditions d'admission

Pour être admis au programme *Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment*, il faut :

- Être titulaire d'un DEC, ou avoir complété au collégial la formation générale commune (ou presque).
- Ou avoir un diplôme étranger équivalent à deux années d'études collégiales minimum, avec relevé(s) de notes.
- Ou avoir une équivalence d'un DEC ou plus, délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).
- Avoir réussi les Mathématiques 416 et Sciences physiques 436 ou, depuis l'automne 2010, avoir réussi les cours du secondaire : Mathématique, séquence Culture, société et technique de la 4^e secondaire (063404) et Science et technologie de l'environnement (058404) ou Science et environnement (058402) du 4^e secondaire.
- Pour les études hors Québec : un équivalent de cours de mathématiques et de sciences physiques niveau secondaire 5 minimum, avec les relevés de notes.